



Batra Flash

Bonne Année Janvier 2022

LES VŒUX DU MAIRE

Chèr(e)s Lachambrois(es),
Chers concitoyens,

Au nom du conseil municipal, j'adresse à chacune et chacun les meilleurs vœux de santé et de succès pour cette année 2022.

Permettez-moi d'avoir une pensée émue pour toutes les familles endeuillées, pour les malades ainsi que pour les personnes en difficulté.

L'année passée a été une année particulièrement chamboulée au sein de notre commune: ce satané Covid, une tempête au mois d'août, des élections à répétition, qui nous ont fortement sollicités et demandés régulièrement de nous réorganiser.

Néanmoins des situations et événements positifs sont tout de même à retenir comme : la fête de fin d'année scolaire, l'entraide lors de la tempête du mois d'août, le maintien du périscolaire malgré les restrictions sanitaires, la reprise partielle des activités au foyer communal, quelques petits travaux dans la commune, une naissance à domicile, une belle décoration dans l'ensemble de la commune, une bourse de Noël, la première édition du marché de Noël de Lachambre et enfin l'acquisition d'un nouveau véhicule d'intervention pour notre centre de secours ...

J'espère vivement pour cette année que la plus grosse partie de la crise sanitaire soit derrière nous.

Moi-même, les adjoints et les conseillers nous nous concentrerons pleinement sur les dossiers à venir : recensement, élections présidentielle et législative, révision du PLU, poursuite de la réfection de la voirie et de la signalisation, la réfection du clocher, remise en état des biens communaux, nouveaux équipements communaux ...

Pour terminer, je tiens à remercier au nom de la municipalité, les professionnels, les associations et leurs bénévoles ainsi que les habitants de la commune qui participent à la vie de notre beau village.

Encore bonne année à vous au nom de l'équipe municipale de LACHAMBRE

Sincèrement
Sébastien CLAMME

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au **mercredi 2 mars 2022** pour le faire en ligne sur www.service-public.fr et jusqu'au **vendredi 4 mars 2022** pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

UNE NOUVELLE SECRETAIRE DE MAIRIE



Suite aux départs de Armelle SCHMITT et de Jordan COLLIN pour raisons personnelles, Hélène RESLINGER a pris ses nouvelles fonctions au poste de secrétaire de mairie depuis le 1 janvier 2022.

Après avoir obtenue une licence professionnelle ATC (Activité et Techniques de Communication en 2012, Hélène occupa, jusqu'en fin 2015, un poste de préparatrice et gestionnaire de livraisons, plannings et logistique au sein d'une entreprise privée. Poste en collaboration avec des travailleurs handicapés du Centre d'Aide par le Travail (CAT) de Varize.

De 2016 à 2018, elle intégra la fonction publique au poste de secrétaire dans deux mairies ainsi que dans un syndicat intercommunal à vocation scolaire et périscolaire. 3 postes qu'elle occupa simultanément, à temps partiel, pour un total de 38h/semaine.

C'est en 2018 qu'elle décrocha le concours de la fonction publique territoriale d'adjointe administrative principale 2^{ème} classe.

La même année, elle rejoint la communauté de commune Haut Chemin Pays de Pange au poste de gestionnaire comptabilité et ressources humaines jusqu'en Octobre 2021.

Nous souhaitons la bienvenue à Hélène au sein de notre municipalité !

L'ensemble du conseil municipal, ainsi que le personnel communal souhaitent également remercier très chaleureusement Jordan COLLIN pour ses 2 années passées au service de la commune ainsi que Armelle SCHMITT pour ses 4 années passées au poste de secrétaire de la mairie de Lachambre. Nous leur souhaitons bonne continuation dans leurs carrières respectives !

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Attention : à compter du 1^{er} janvier 2022 les horaires d'ouvertures de la mairie changent !

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	9h00 - 12h00	FERMEE	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
APRES-MIDI	14h00 - 19h00	14h00 - 16h00	14h00 - 16h00	14h00 - 16h00	FERMEE

RECENSEMENT 2022



Nous vous rappelons que le recensement de la population aura lieu dans notre commune du **20 janvier au 19 février 2022**.

2 agents recenseurs identifiés par une carte officielle se présenteront chez vous durant cette période afin de vous remettre des questionnaires.

Plus d'informations disponibles en mairie, sur la page FB de la commune et sur le site internet de la commune : www.commune-lachambre.fr

